RECETTES







18. S.

PIERSON




2.277

Recettes

17e–18e s.

F 2

18e

ANTIMOINE

opinion de la faculté des
médecins de Paris depuis 1566
jusqu'en 1615.

(17e s.)

[illegible] (publication de M. [illegible])

Antimoine

ANTIMOINE

opinion de la faculté de médecine de Paris, depuis 1560 jusqu'en 1615.

(17e S.)

~~Anatomie~~ (indication de M. Quiche-
-rat (!!))

lire antimoine

Mens

facultatis Medicæ Parisiensis

hinc Jam a longinquis
ducta temporibus

Super 18

Antimonio

Senatus=Consultis Confirmata
plurimis /.



A veneficis non longe abesse arbitror
genus quoddam Medicorum exortum circa
annum 1557 apud helvetios, et nunc frequens
vt audio In Germania, alioqui Clarissimorū
Ingeniorum et accurato Iudicio praeditorum
feraci. hic etiam per cuniculos irrepens,
qui a suo authore paracelso, homine
Imperito ac Impurissimo et in omnes
veteres medicos ebrio debacchatore, para-
celsitae appellantur. homines Certo
periculosissimum propter ἐκκρίσεις
χυμικας, quae vt magnarum sunt virium
Ita non leviore quam mortis periculo
vsurpantur

Idem

Collegij Medicorum Parisiensium
de Antimonio Sententia

Vniversi Collegij medicinae facultatis
Conventu habito super stibij seu Anti-
monij Iudicio et lege ferenda, Sancitum
est omnium, qui in medicina claruerunt,

authoritate atque rationibus cum alibi sæpe; tum nuper apud Patronum Regium deductis, ipsum stibium deleterium esse, et Inter ea simplicia quæ venenata qualitate pollent annumerandum, nec posse quavis emendatione emendari, et intro citra molestissimam noxam possit assumi. Datum in Scholis medicinæ III.° Kal. Augus. anno supra sesquimillesimum sexagesimum

Quæ ita gallice vertit Jacobus Grevinus doctor medicus parisiensis clarissimus posteriori sua in Launæum apologia

En l'assemblée de tout le College de la faculté de Medecine appellée pour donner Jugement de l'Antimoine, il a esté aduisé par l'authorité de tous ceux qui ont esté excellens en l'art de medecine, confirmée par raisons deduites souuentesfois et derechef encore depuis peu de temps en la presence de l'aduocat du Roy : que l'antimoine est vn poison, lequel doit estre mis au rang des simples qui ont vne qualité venimeuse, Et lequel ne peut estre tellem.t

Corrigé par aucune maniere que sans danger tres grand on le puisse prendre dans le corps donné aux escoles de medecin le vingtneuf iour de Iuillet M.D.LXVI.

Si quis perperam medicamento usus fuerit. sed quid si neque Imperite, quia doctus, neq; omnino perperam, quia mortis genus perscrutatus sit Injecitque rationem cur hoc quam illo potius remedio Uteretur: verum audacius aliquid ac vehementius constituerit. Et medico ejus audaciæ Insimulato, atque idcirco in Curiam Inducto, denunciatum est, ni temperaret, eam in illum ajaduersuram neq; enim hoc erat recte sed quadamtenus praue perperamq; medicari VII Kal. majas M.CCCC.XXVII Ioa. Lucius placit. Curiæ lib. VI titul. XV.

Anno M.D.LXXIX°. Senatusconsultum fuit celeberrimum post causam a celeberrimis curiæ aduocatis a me tum decano facultatis et postremo ad Aduocato Regio Brissonio facundissimo oratore per quinque dies continuos in tanta Iudicum et auditorum frequentia qualem et quantam vetustissimi aduocati nunquam viderant disputatam et actam, pronunciatum fuit a Christophoro Thuaro Senatus principe clarissimo aduersus Rochum Riuerinum famosum paracelsitam, quo ei Interdictum fuit facere omnino medicinas parisijs, etiam inter volentes, Iubebat etiam vt a quatuor doctorib. facultatis medicæ examinaretur amplius de sua et paracelsi doctrina noua, vt grauius de eo Senatus statueret si opus esset. Hic semel atque iterum examinatus abijt, nauem ascendit Cymmerijs tenebris sese Inuoluit.

faut ~~icy~~ mettre icy ce que dit Courtin puis apres Riolan le pere et Quercitain

Conclusion de la faculté contre P. Paulmier

du x decembre 1597 pour auoir par luy
osé entreprendre de faire leçons aux
apotiquaires contre la doctrine d'hippocrate
et de Galien auec vn arrest de la Cour
portant deffences aud. paulmier de plus
Enseigner contre les reigles et Coustumes
de la faculté. plaidoyer de Mr Seruin
ad.at gnal du roy pag. 10.

Ex scriptum
Ex Comment. facult. ad an. 1603.

Collegium medicorum In Academia pari-
siensi legitime Congregatum audita renun-
tiatione Censorum quibus demandata erat
prouincia examinandi librum Josephi quer-
citani de materia et præstantia veteris
medicinæ: non tantum quercitani Libros
Spagyricos damnat vnanimi consensu, sed
etiam artem ipsam Spagyricam omnesq.
medicos qui vbique gentium et locorum
medicinam exercent hortatur, vt ex hip-
pocratis et galeni doctrina faciant medi-
cinam quinetiam prohibet, ne quis ex
hoc medicorum parisiensium ordine cum

Quercitano, alijsue Spagyricis aut a facultate non probatis consilia medica Ineat, qui secus fecerit Scholæ emolumentis, et academiæ priuilegijs priuabitur et ex medicorum regentium albo expungetur. datum Lutetiæ In Scholis Superorib. die 9. Septembris anno Salutis 1603. g. heron decanus

Exscriptum

Ex Commentarijs facultatis ad annum 1603.

Die 13. augusti /. Cum deliberaretur de Consilijs medicis non ineundis cum Spagyricis. Empiricis et alijs a facultate non probatis M. petro paulmier ordine suo Sententiam dicenti excidit vt diceret se Consilia medica frequenter iniisse cum Quercitano Spagyrico viro suo quidem Iudicio docto et medico regis, et putare Spagyriam non esse repudiandam, sed valde medicinæ esse vtilem, multaque in ejus commendationem proferret: vtrumque ab omnibus et Singulis est improbatum, eique est reclamatum. facultas enim censet

nemini huius Ordinis licere medic~~amentum~~ inam facere cum ipso quercitano, cum non sit medicus regius, nec in eorum qui magestati regiæ. Inseruiunt actu, album est relatus, nec In tabella a decano Iuxta Senatusconsultum Subsignata inscriptus : nec fas esse cuiquam Spagyriam dicere necessariam aut vtilem medicinæ cum Spagyria ipsa nihil aliud contineat, quam fucum, Ineptias et nugas ab Hippocratis, Galeni et aliorum tum veterum tum recentiorum medicorum probatorum doctrina alienas. Itaque decreuit ipsa facultas vt ipse petr. paulmier ad Sextum Kalend. Septemb. Sisteret se In Scholis Superioribus hora prima a meridie rationem redditurus eorum quæ dixit In commendationem Quercitani et artis Spagyricæ.

Idem M. petrus paulmier die Sexto Kalend. Septembris hora prima comparuit, et dixit se quidem Consilia medica sæpius y inijsse cum Quercitano quodam Spagyrico, nec se putasse fecisse quidquam quod ijsset contra Senatusconsultum et decretum facultatis, cum eum de numero medicorum regiorum existimaret, cum quibus licet medicinam facere,

et legisset ejusdem Quercitani litteras, quib.
se de numero medicorum Regiorum esse
confirmabat: cæterum a se laudatum esse
vt amicum et familiarem, non vt Spagy=
ricum: Spagyriam autem commendasse, non
quod Spagyricorum principia et elta falso
Inuenta et somniata recipienda putaret,
aut causas morborum et Indicationes cu=
randi ab ipsis traditas veras; sed quod
existimaret olea quædam, et aquas arte
Spagyrica Extractas, vtiliter in quibusdam
affectibus posse vsurpari a medico dog=
matico et præscribi. Se enim principia
et Elementa tum mundo communia tum
homini et sanguineis animalibus propria
ab hippocrate, Arle, et Caleno posita et
probata agnoscere esse vera, et causas
morborum eorumque curandorum Indi=
caones ab ijsdem traditas, veras et ad bene
medendum vtiles et necessarias existimare,
ob eamq; causam se velle in doctrina hip=
pocratis Arlis et Caleni permanere, eamq;
serio amplecti, repudiata arte Spagyrica vt
falsa et inani. Quibus auditis culpam
quam Imprudenter laudando Spagyricum
et Spagyricam artem admiserat, ei remisit

eumque amplexata est, et hortata vt ab
eius consilijs cum Spagyricis Ineundis In
posterum abstineret. Statuitque vt nouo
Iurejurando cum cæteris doctoribus astrin=
geretur, quo promitteret se cum Spagiricis,
Empyricis, et alijs a facultate non probatis,
medicinam non facturum. Quod quidem
præstitit et in manibus decani Iurauit
se cum Quercitano, Spagiricis, Empyricis,
et alijs a facultate non probatis consilia
medica non Initurum, Illudque Iusiurandu
vna cum alijs doctoribus suo chirographo
confirmauit.

Collegium Medicorum In Academia
parisiensi legitime congregatum, audita
renunciatione Censorum, quibus demanda=
ta erat prouincia Examinandi apologiam
sub nomine Mayernij Turqueti Editam,
ipsam vnanimi consensu damnat tanquam
famosum libellum, mendacibus conuicijs
et impudentibus calumnijs refertum quæ
non nisi ab homine imperito, Impudente,
temulento et furioso proficisci potuerunt,
Ipsum Turquetum Indignum Iudicat, qui
vsquam medicinam faciat propter temeritatem

Impudentiam et vera medicinæ Ignorationem. Omnes vero medicos qui ubiq; gentium et Locorum medicinam exercent hortatur ut ipsum turquetum Similiaqs hominum ~~et~~ opinionum portenta a se suisque finibus arceant, et in hippocratis et Galeni doctrina constanter permaneant. Sed et prohibet ne quis ex hoc Medicorum parisiensium ordine cum Turqueto ejusque similibus Consilia medica Ineat. qui secus fecerit Schola Ornamentis, honoribus Emolumentis et Academiæ privilegijs privabitur, et de medicorum Regentium Numero Expungetur; datum Lutetiæ In Scholis Superioribus, die quarta decembris Anno Salutis 1603 / G. heron Decanus /.

Exscriptum
Ex Commentar. facult. ad ann. 1604

Scholæ parisiensis de Quercitano Judicium

Collegium Medicorum In Academia parisiensi legitime Congregatum audita renunciatione Censorum quib. demandata erat provincia Examinandi Librum Josephi Quercitani Ad veritatem

hermedicæ medicinæ ex hip-
pocratis veterumque decretis
stabiliendam. Iudicat illum Indignũ
Luce et tanquam Ingenij monstrum in
profluentem abijciendam. hortatur omnes
Academias, vt eodem sint animo erga
talia opinionum portenta medicinæ ve-
ræ studiosos vt permaneant in hippocratis
et Galeni doctrina. prohibet iterum ne quis
ex medicorum parisiensium ordine cum
Quercitano et similibus Chimistis, qui prin-
cipijs morborum Causis et Remedijs a dog-
maticis dissentiunt, consilia medica ineat.
qui secus fecerit scholæ emolumentis et A-
cademiæ privilegijs privabitur, et ex me-
dicorum regentium albo expungetur. datum
Lutetiæ in scholis superiorib. Aprilis XVIII°
anno salutis 1604.

C. heron decanus

Ex Comment. facult.
ad an. 1606

Collegium medicorum in Academia pa-
risiensi Legitime Congregatum Ioannis
Riolanj Responsionem ad Libanij
maniam pro Censura scholæ parisiensis

aduersus Alchymiam lata probat &
Luce dignissimam Judicat. Quartam
Medicinæ Sectam ab hippocratica,
principijs, morborum causis, signis et
remedijs differentem iterum atque
iterum reprobat. decernit vt Riolano
publico nomine gratiæ referantur,
ejq; et posteris ad perpetuam tanti
beneficij memoriam hoc monumento
honos habeatur. hortatur medicinæ
studiosos, vt in hippocratica doctrina
constanter permaneant: prohibetq; ne
quis ex medicorum parisiensium Ordine
cum Istius Sectæ fautoribus medicinam
Exerceat; qui secus fecerit Scholæ Emolu-
mentis et academiæ priuilegijs pri-
uabitur et ex medicorum Regentium
albo expungetur. Datum Lutetiæ In
Scholis Superioribus VI° idus Sextiles,
anno domini 1606.

Duport decanus.

Paulo post id temporis, lata est a
Schola, Censura in Riolani ejusdem
filium; Ideo quod Libanium prælegisset pharmacopolarum famulis,
atque in Laudabilem patris ita

8

memoriam recalcitrando, peccasset: Sic enim ipsum alloquitur petrus palmarius doctor med. paris. pag. 9a Suæ Laurus palmariæ anno 1609 editæ.

Eodem vita functo (id est Riolano patre qui responsionis Jamjam laudatæ ad Libanij maniam erat author), tu degener, tu ignaua proles, Indigna tanto parente, Libanij commenta docuisti pharmacopolarum Candidatos, contra parentis manes, contra Scholæ placita. qua de Causa tu fuisti Justa Censura Tribu motus, a Schola pulsus et Emolumentis ad biennium priuatus.

Ex Commentarijs facultatis ad ann. 1607.

Paulus Renealmus medicus Blesensis In vim Senatus-consulti, coram eodem Chimica remedia detestatur.

Ego paulus Reneaulme profiteor apud decanum et doctores Scholæ parisiensis, nunquam vsurum remedijs scriptis In libro Obseruationum —

mearum Typis Edito : Sed facturum me-
dicinam Secundum Hippocratis et Galeni
decreta, et formulas a Schola parisiensis
Medicis probatas et vsurpatas. datum
Lutetiæ die XXIII.a februarij 1607.

Sequitur Censura In
Librum M. Petri Palma-
rij de Lapide philosophico
exscripta e Commentarijs
facultatis medicinæ ad an.
1609.

Audita renunciatione Censorum
quibus demandata est prouincia
examinandi Libellum a Magistro
Petro Palmario Editum cui titulus est
Lapis philosophicus dogmati-
corum: auditis Etiam responsionibus
ejusdem palmarij in eum finem ar-
ticulo Speciali citati: Collegium Me-
dicorum In Academia parisiensi le-
gitime congregatum vnanimi consensu
libellum istum, erroribus, fraudibus,
Imposturis, et mendacijs plenum dam-
nat et indignum luce Iudicat: —

Statuit ut Palmarius Intra menses sex 9
ejusmodi Errores, fraudes, Imposturas et
mendacia Scripto publico agnoscat et
abjuret; profiteatur se in hippocratis
Galenique doctrina et Scholæ parisiensis
~~doctrina~~ disciplina Constanter perman=
surum: Interea privetur omnibus Scholæ
emolumentis erogandis Nosocomij pau=
peribus. huic decreto, si intra Semestre
non rite Satisfaciat e doctorum Regen=
tium Catalogo Expungatur, Et omnibus
Scholæ Emolumentis et ornamentis, Aca=
demiaq; privilegijs Spolietur. hortatur
omnes Academias, ut eodem sint animo
adversus talia opinionum portenta. hoc
decretum in Commentarios facultatis
referatur et Typis Excudatur, ut omnes
atque adeo posteri Intelligant medicoru
parisiensium Scholam nihil antiquius
habere quam ut antiqua et vera meden=
di ratio retineatur, hippocratis, Galeniq;
doctrina et vetus disciplina conservetur
Illibata. datum Lutetiæ In Scholis Supe=
rioribus sub minore sigillo facultatis
die XXVIII Januar.
anno reparatæ Salutis humanæ 1609.

Eodem momento decanus decretum supra scriptum eorum omnibus doctoribus assidentibus qui illud tulerunt pronunciauit Magistro Petro Palmario, qui respondit se facultatis decreto satisfacturum. actum in scholis superioribus die et annis supra scriptis

Subsignauit Cornuty decanus

Exscriptum

Ex commentarijs facultatis ad eumdem annum

Visis duobus facultatis decretis; priore quidem die XIII augusti 1603. quo constat M. petrum Palmarium repudiauisse artem spagyricam ut falsam et inanem posteriore lato die 28 Januarij huius anni quo libellus ab eodem Palmario Galeno Chymico editus de lapide philosophico dogmaticorum damnatur: Expositione Palmarij per huot apparitore Regium decano significata die XIII huius mensis et anni: responso ad istam Expositionem a censoribus oblato: libello Jacobi fardeau majoris Bidelli facultatis

q̃ Palmarium citauit, eiq̃ hanc diem
et horam Edixit audituro facultatis
Iudicium de Expositione, q̃ tamen non
comparuit: Collegium Medicorum Pari=
siensium legitime congregatum maturò
deliberatione habita Palmarium vadi=
monij desertorem pronunciat: Exposi=
tione In libello de Lapide philosophico
dogmaticorum damnato consimilem,
fucatam, fraudulentam, mendacem, falla=
cem et erroneam ideoque reijciendam et
repudiandam Iudicat: decernit vt pal=
marius decreto die 28 mensis Ianuarij
nuper elapsi pareat et apertis verbisq
disertis eiusmodi errores, mendacia, frau=
des et Imposturas agnascat, et Scripto
publico abiuret: hoc si intra tempus
decreto non faxit, e doctorum
regentium Catalogo expungatur, Aca=
demiæ priuilegijs, omnibusquer Scholæ
medicæ emolumentis et ornamentis pri=
uetur. hoc decretum in Commentarios
facultatis referatur, et cum palmarij
Expositione, responso a Censoribus ob=
lato, alijsque decretis supra comemoratis

Typis excudatur, ut omnibus, atque adeo posteris pateat Palmarium plerisque in Locis sui libelli et præcipue in curatione mulieris leprosæ nomine et authoritate Scholæ parisiensis temere et Imprudenter, non tamen Impune abusum ad suarum monstrosarum opinionum assertionem, quas medicorum parisiensium Collegium detestatur, et in vetere disciplina et antiqua medendi ratione, ac hippocratis Galeniq; doctrina se constanter permansurum in hoc decreto profitetur.

Datum In Scholis Superioribus die 17.a mensis februarii anno reparatæ Salutis humanæ 1609 hora 3.a pomeridiana. hoc decretum significetur Palmario per majorem apparitorem Bidellum facultatis Ipsiusque decreti detur apographum adhibitis testibus

Subsignavit Cornuty decanus

Extraict Des Registres du parlement.

Entre M.re pierre Paulmier docteur
en medecine appellant de deux
ordonnances de la faculté de
Medecine des vingt huict Janvier
et 17 febvrier dernier d'vne part
~~Et~~ les doyen, docteurs Regens de
lad. faculté Inthimés Et M.re
Georges Cornuty doyen de ladicte
faculté pris a partie Inthimé
d'autre, Sans que les qualitez puis-
sent prejudicier / apres que Richelet
pour l'appellant, Piètre pour la fa-
culté, Gago pour le doyen qui a
soustenu estre solem.t Inthimé ont
esté oüis Seruin pour le procureur
general du Roy a dit &c. (icy se peut
mettre le plaidoyer de M.r Seruin) La Cour
a mis L'appellation au neant Sans

amende et despens de la Cause d'appel, ordonne que ce dont est appellé Sortira son effet : Et sur la folle Intention a mis Les parties hors de Cour et de procez, faict En parlement le Sixie. Jour de Juillet 1609./.

ExScriptum

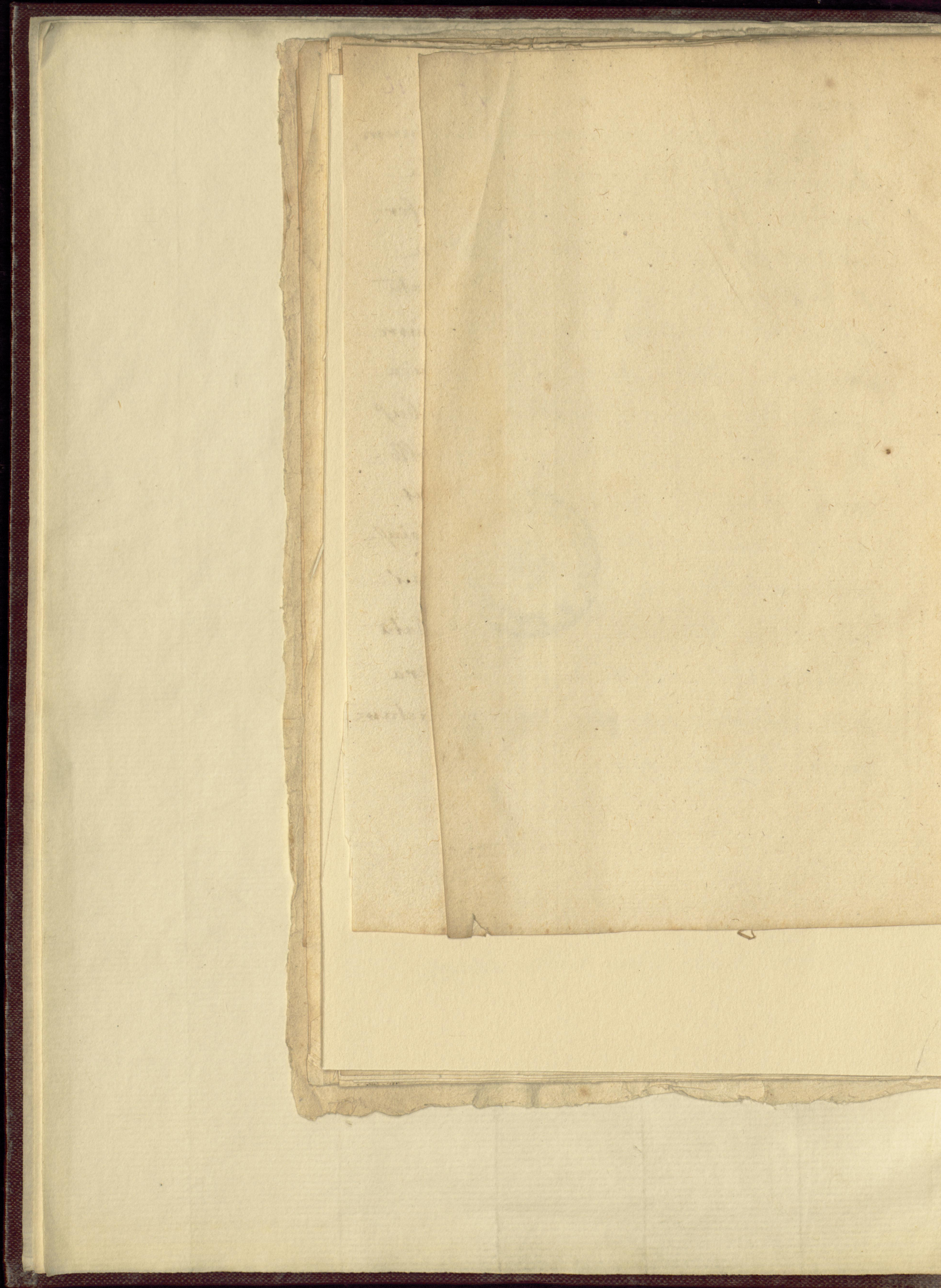
Ex Commentariis facultatis ad annum 1615.

Die Sabbati 5a Septembris conuocati sunt doctores de Excubiarum Immunitate deliberaturi. Item libello supplice ad pratorem vrbis agendiq, prouins vulgo a pharmacopolarum custodibus porrecto et ad facultatem ejusdem Judicis sententia delato, quo quidem postulabant vt plurima remedia Chymica, quibus pharmacopolia illius vrbis erant referta

12

abrogarentur. Selegit ipsa facultas
Magistrum Nicol. Petraum I. Riolanum,
Duchemin, et Brayerum, qui illa
remedia explorarent diligenter, refer-
rentque ad facultatem &c. Collegium
Medicorum paris. legitime Congregati
audita &c. censuit vnanimi omnium
Consensu Ista medicamenta Chymica
damnanda pharmacopœis et omnibus
alijs Interdicenda: Itaque Idem Colle-
gium omnes Iudices precatur vt
in eos severe animaduertant qui eius-
modi medicamenta praescribent, admi-
nistrabunt & venalia exhibebunt. Datu
Lutetiæ 18° octobris diuo Lucæ Sacra
post rem diuinam pro more peractam
anno M.DC.XV.







Boisson

Recette pour faire une boisson agréable

(17e s.)



Pour faire une boisson agreable

prendre trois pommes les peler en oster
le coeur et les couper par morceaux et
les mettre bouillir dans trois chopines
deau jusques a ce quelles soient en
marmelade puis apres les passer dans
un linge ~~et f~~ et faire encores bouillir
la mesme eau avec un quarteron de beau
sucre et ~~ny~~ y mettre un peu de canelle dedans
pour luy donner un peu de goust pour un
sou de canelle peut servir pour 7 ou 8 fois
et boire cette eau sans autre facon

si le sucre n'estoit pas assez beau et quil fist
de l'escume en bouillant il faudroit l'escumer

2e Cap. § 12. Matin au soir.

Il a toujours esté [illegible] d'anticiper.

v. Carran. 27.

T E

17

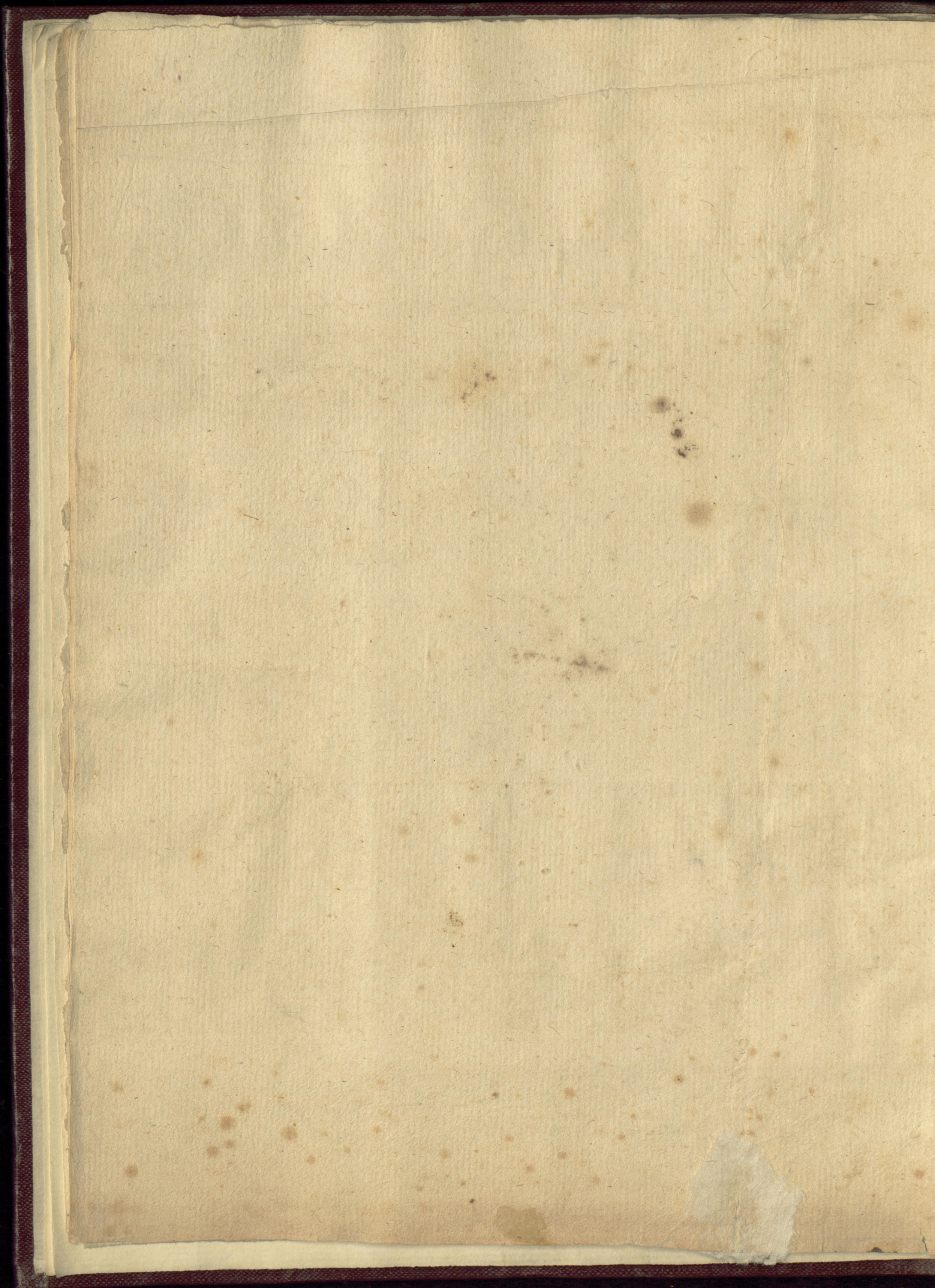
sirop de mauves. (recette)

(17e s.)

Il fault faire prendre un bouillon
aux mauves dans dans demy septier ou
chopinne deaux que ferez un peut boullir
et puis passer et escacher vos mauves et la passer
dans un gros linge qui soict clair. et puis
faire quire du sucre suivant la quantité
de sirop que vous aurez. d'une quilte de
couleur bien fort quit. et vous jetterez
vostre sirop dedans le dit sucre que
ferez boullir à petit feu jusque a ce quil
soict quit que verrez sur une assiette.

pour faire sirop de meures

note autographe sur un remède
contre la colique venteuse.



19

l'esprit des loix l. 21. ch. 13.

avec ce qui dit cet auteur dans la seconde partie de son esprit des loix. Du tems des
" Wisigots s'établirent les droits insensez —
" d'Aubaine et de naufrage

Colique venteuse

un demi setier de vin chaud avec un demi quarteron d'huile d'olive, qu'on battera bien ensemble, en faire un Lavement, en ajoutant de remplir la seringue avec de l'eau chaude

Lavement carminatif contre la colique venteuse.

prenez des Somités de ~~camo~~ camomille

de melilot

de chacune une poignée;

de l'anis ~~une~~ une pincée.

faites bouillir le tout dans trois setiers de Bouillon de tripes, que vous réduirez a une chopine, coulez pour un Lavement.

ce lavement est propre pour ~~dis~~ discuter et faire sortir les vents, qui en distendant les instestins, causent la maladie; il ne faut pas donner tout à la fois si la colique est violente, de crainte que le volume de la liqueur en augmentant le gonflement, n'augmente en ~~m~~ même tems la tension douloureuse du ~~b~~ bas ventre


SAINTE GENEVIEVE

21

I 4°

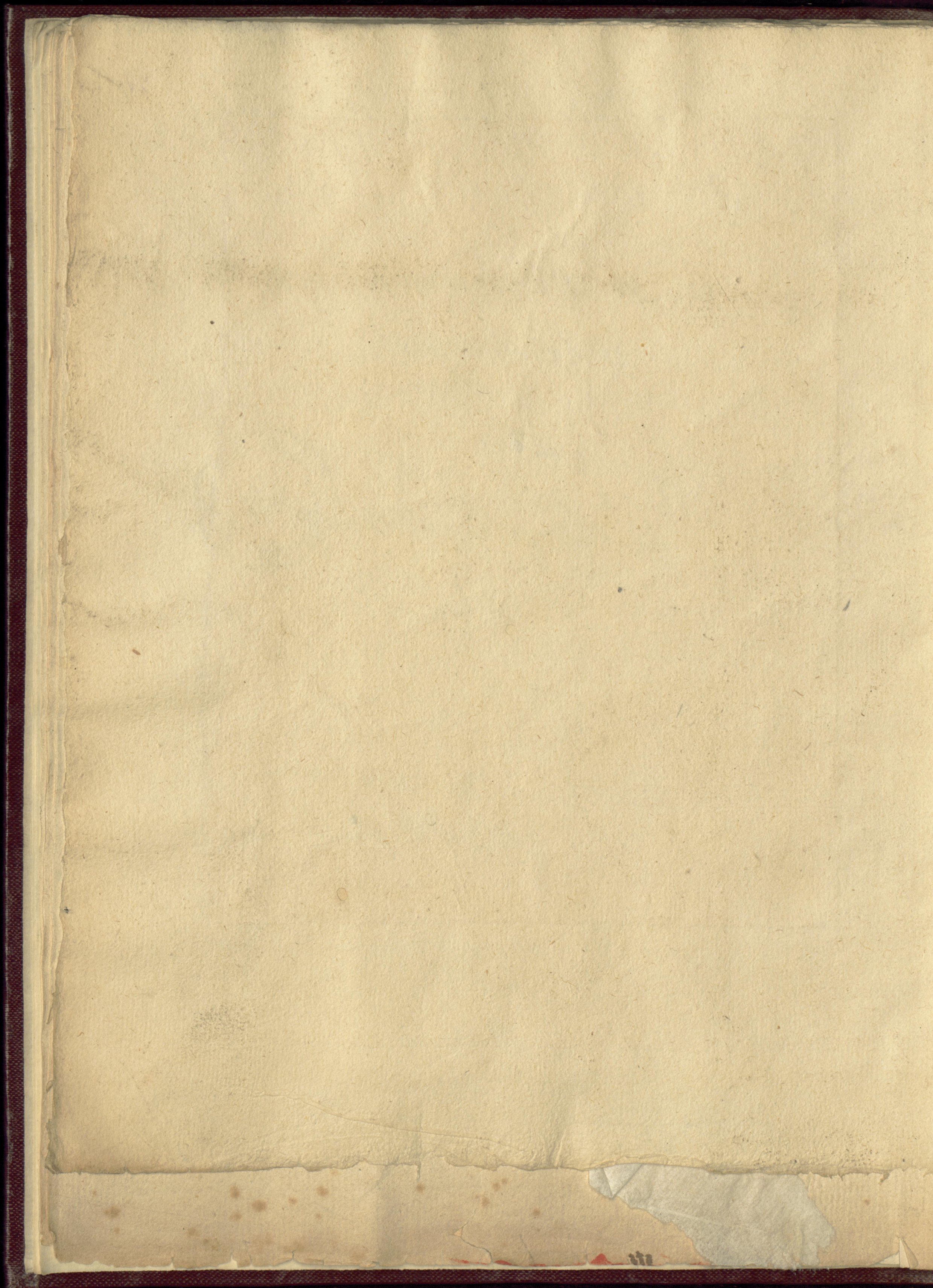
Recettes pharmaceutiques
~~et~~ alchimiques

pp. 92 – 130
Le commencement manque



17e s.

(même main que
les 3 mss. préced.)



Le commencement manque

Recettes

peut tirer en plusieurs facons, car si l'on prend l. ℔. d'ambre et que l'on la pulverise auec de l'argille, bricque, Croye, auec vn peu d'eau on fait de petits pains, lesquels on seiche aprez et on les met en la retorte. Primo sort le flegme, l'Esprit et huile qui est plus clair, et ayant augmenté le feu et changé de recipient se tirera vn autre huile auec vn peu d'Esprit. Il monte vn Sel volatil, lequel se peut dissoudre cristalliser ou coaguler par vn feu lent. Il y en a qui meslent auec l'ambre de l'eau de vie ce que ie n'approuue pas. L'Esprit rectifié est diuretique, Les huiles se rectifient jusqu'à ce qu'elles soient claires. La premiere est grandement bonne pour les maladies de la teste, pour la peste. Il se donne dedans et dehors. Il est bon aux Paralytiques. Pour ceux qui ont des vertiges en frottant le nez, le derriere de l'oeil et le col. On dit qu'il est bon pour le mal caduc, tant pour Curation que

pour

pour preseruatif dou vient quil sapelle sacré, bon aux femmes qui accouchent, aux fiebures intermittentes, pour la colique et pour la suppression des fleurs des femmes; il excite la sueur. La dose est de 12. gouttes selon la maladie. Crollius luy attribue plusieurs autres vertus. Son sel volatil est diuretique, il se donne iusquá dix grains.

Des fleurs de Benioin.

Lon pulverise le Benioin et lon le met dans un pot de terre, auec un chapiteau de papier à la facon d'une mitre, puis on met ce pot ainsi accommodé sur le cendrier, et le Benioin se sublime à petit feu ou à petite chaleur, les fleurs sattachants au papier. Elles sont bonnes à la toux, aux fluxions froides, aux obstructions des poulmons. Elles ne conuiennent pas neantmoins aux phtysiques à cause de leur chaleur. La doze est de 8. grains en conserue ou liqueur conuenante.

Calcination des pierres lórs que lón en veut faire du Sel.

Toutes Sortes de pierres telles quélles Soient se calcinent en la forme Suiuante. ℞ 🜔 concassé et la pierre concassée et la mettez SSS. dans vn Creuset sur feu mediocre, et se fera la calcination. Autrement. Mettez les en vinaigre distillé, ou Vinaigre de therebentine, lors quélles sont dissoutes on euapore la dissolution en concistence seiche et la chaux demeure au fonds.

Quand on calcine les pierres dures comme Saphirs, Esmeraudes, Cristal on prend 🜔 et Salpestre SSS. comme nous auons dit à la calcination des pierres, et lors quélles sont calcineés 8. ou 10. fois, on les edulcore auec eau chaude plusieurs fois, pui on les dissout en vinaigre distillé et on euapore la dissolution, et les sels se trouuent au fonds. Quand on euapore la dissolution ad pelliculam seulement, et que

lón la

lon la met au froid, il se fera des Cristaux
lesquels tirez de là et mis au froid à la Caue
dans un petit Sachet, il se fera de lhuile per
deliquium.

Amalgamation.

Quand le ☿ est chaud on verse dessus tel
metal fondu quil vous plaira et se fait
lámalgamation.

Chaux par amalgamation.

Quand lámalgamation est faitte, il faut
mettre le tout au feu, le ☿ séuapore, et la
chaux du metail demeure au fonds du vase.

Dissolution de Lór.

Quand il reste calciné 8. ou 9. fois par
amalgamation le faut dissoudre en vinaigre.

Huile de Vitriol.

Lhuile de Vitriol tant plus clair il est, meilleur
il est, comme lhuile de rosmarin.

Vitriol de Mars.

℞ Crocus martis calciné 2. ℔. faittes le
bouillir

le bouillir, et le filtrez et léuaporez ad —
pelliculam, et le Vitriol de Mars se coagulera —
ou Cristallisera en lieu froid.

Verre d'antimoine.

℞ antimoine et le faittes fondre puis ℞
boras, sel ✳ ac. et salpestre tous separez, alors
vous ietterez du salpestre dedans peu à peu, par
aprez du boras, puis du sel ✳ ac. mais cela est
vne operation difficile et fantasque. Il faut
oster léscume auec vne cuilliere de fer.

Coupeler.

Lors que vous voulez coupeler du metal.
℞ vne Coupelle, mettez là en lieu plat et
esgal des charbons à lentour et au dessus, puis
mettez y la matiere que vous voulez coupeler
auec partie esgale de ♄. et couurez le tout
de charbon en telle facon quil ne touche la
matiere. Il faut perpetuellement soufler —
sur laditte matiere auec des souflets, cela
fumera grandement. Lors quil ne fumera plus
et que la matiere est fixe, cest signe que la
Coupelle est finie.

Pour faire le vase de Coupelle.

℞ Os de cheual ou d'asne ou de boeuf calcinéz, puis vn tiers de cendres grauellées et fais en lessiue 4. fois afin d'en oster le sel, puis de ce fais ton vases, ayant fait le fonds pour le soustenir de lais de pot, on y met fort peu de chaux viue.

Autre façon de faire la vase de Coupelle.

℞. Cendres de serment, d'os de mouton, de corne de cerf ana, Arrousez les vn peu d'eau commune, puis les coignez fort dans vn moule. ℞ aprez des cendres de dents et machoires de brochets, et en mettre l'espaisseur d'un double tournois dans le Creux de la Coupelle, puis coignez derechef laditte Coupelle dans son moule. Les cendres de brochet seruent pour faire releuer net le gr. des metaux qui sont espurez dessus. Les Cendres de cerf pour la liaison desdittes cendres, et les cendres de mouton et de serment attirent a elles le plomb.

Purgation de ☉ par ♁.

℞ Une Coupelle et y fondez ♁, puis y mettez vostre Or, et faittes comme cy dessus, si on fait cela, il deuiendra doux comme plomb.

Sable.

℞ Lapis Specularis, la faittes calciner, puis la pilez bien menu, puis la lauez et escumez et la mettez dans une grande terrine, deux ou 3. iours durant, et la remuez auec un baston trois ou 4. fois par iour, puis la laissez reposer, et escumez le sel qui est au dessus, iusquá ce que léau demeure toute claire: puis iettez léau et le plastre dans une seruiette toute neusue, et laissez esgouter toute léau iusquá ce que le plastre demeure sec et dur dans la seruiette. Puis le recuisez encor une fois, puis le recrasez et pilez encor une autre fois bien menu, puis le paistrissez auec de léau a plus prez comme de la paste a faire du pain, dans laquelle

eau

eau, vous fairez dissoudre 1. on. de sel ✠[ac].
pour chasque liure d'eau, et compasserez
vostre eau de sorte quil ny en aye que pour
paistrir ce que vous auez de sable: puis
le mettrez par pelottes, et le ferez calciner
encore vne fois: puis le battrez et l'escraserez
et le laisserez à l'humidité dans vne eau
iusquà ce que vous vous en vouliez seruir.

Pour argenter.

℞. salpestre deux parties, brique pillée
vne partie, faittes en petites ~~bouteilles~~ boulettes
des deux les laissez seicher au soleil entre
deux feuilles de papier: puis pilez le tout
ensemble et le mettez dans la cornue à
feu de sable, puis poussez le feu doucem[t].
par degrez iusquà ce que l'esprit en sorte.
Mettez cet esprit dans vne phiole de
verre, et iettez dans laditte phiole petit à
petit du ☿ qui se deuotera et se changera
en eau

en eau verte, delaquelle vous frotterez vostre piece avec vn morceau de bois ou autre chose: puis toute mouillee qu'elle est, vous iettez la piece dans des feuilles d'argent ad Libitum.

Tinctura ad album quæ nunquam perditur, nisi metallum iterum fundatur.

Dissolue $☽^{am}$ in aqua forti, deinde, ℞ tartari albi, salis communis albissimi, salis ammoniaci pulverisator. optimè deinde bene mixtorum supra Lapidem marmor. ipsa bene terendo super eundem lapidem, irrigando sæpe dicta aqua forti, in qua dissoluta fuit ☽. ita quod fiant sicut vnguentum vel pasta, quam pastam reconde in vase vitreo, et dum volueris vti, caletur fortiter metallum, quod vis albificare, et defrica optimè circumquaque cum dicta pasta, quæ pro certo penetrabit ex omni parte ipsum metallum. Deinde si fundatur, reuertetur metallum in suum pristinum statum.

Stibium.

Son Huile qui est rouge, teint ☽. en ☉. et le fait sonnant.

Purger Venus.

℞ six on. de Cuiure et le fondez auec 1. on. de verre pulverisé, et estant fondu le remuez auec vne baguette de fer, laquelle retirerez souuent et secoüerez tant quélle aye tiré toute la rougeur du Cuiure qui s'y attache en facon d'escume.

Le parfait Esprit de nitre pour blanchir Venus.

Se fait de Salpestre pulverisé meslé auec trois parties de poudre de bol ou de brique mis dans la Cornue, et poussant le feu par degrez il se distillera en dix ou 12. heures. Mettez cette eau dans vne phiole et luy laissez deuorer autant de ☿ quélle pourra, que vous y ietterez peu à peu, elle deuiendra fort bleue, de laquelle eau auec vn festu vous lauerez la piece de Cuiure.

Sublimatio ☿ii.

℞ ☿ et sublima prius cum vitriolo sale nitro et sale communi 4er feces removendo, et ~~cum~~ postea cum vitro vel calce ovorum et erit perfectissimus ☿us.

Donner le vieil a une medaille.

℞ du sain de porc et du charbon pilé et fricassez ta medaille avec puis la frottez d'un linge ~~[illegible]~~ sale.

Pour donner couleur de 24. Carats.

℞. Vitriol crud on. j. verdet on. ß. sel ~~commun~~ armoniac, alum de plume ana 2 drag. un peu de sel ~~[illegible]~~ commun, broye le tout et le destrempe en ton urine en facon de potage espais. Aprez prends des lames d'Or, ou d'argent, ou des vases, ou ce que tu voudras, et le mets bouillir par 2. heures dans ledit potage, et il se colorera dedans tres parfaitte ment, et la couleur du Soleil sera de 24. Karat, et s'il n'est parfaittemt. coloré, enue loppez

loppez le dans cette paste, et le mets sur le charbon iusquá ce quil soit parfaittem^t. coloré. Ou si tu veux agir auec plus de perfection, Cimente le creuset auec cette paste et donne le feu lespace d'une heure; et verras vn oeuure parfaittement rouge dehors et dedans.

Medium ad ☉.

au lieu de Saturne, il faut quil y ait Sol. de mesme que dans un medium qui est dans le T. V. p. 86. semblable a celuy-cy.

℞ 2. on. de Saturne 1. on. de ☽. demie on. de Venus fondez ensemble faittes en des Lames. Item ℞. Vitriol 2. parts, æs ustum une part, sel ✝^ae. demi part, broyez bien ensemble et mettez lesdittes lames SSS. dans le Creuset que vous fermerez bien luto Sapientiá: et le mettez entre les charbons bien chauds et donnez le feu.

Purger Venus.

Le faut bien faire rougir en lame, puis le ietter en huile de tartre.

Litharge.

Si vous mettez Saturne en Creuset avec du Soufre SSS. il se fera de la litarge. Ou bien elle se fait ez fourneaux ou se cuit ♄.

Ceruse

La Ceruse se fait en baignant lamines de ♄. en Vinaigre.

Minium.

Le Minium se fait en mettant ♄. en vn Creuset, et lors quil est fondu on le laisse long temps au feu et il se fait ainsi.

Calcination de Venus.

Quand on calcine Venus, il faut fort peu de feu, et il faut vn pot large de bouche et le laisser peu à peu iusquá ce que le pot — rougisse, il faut 3. on. de ♃ avec 1. lt. — de Venus.

Iden pag. 93 Impr.

Des fleurs de benioin.

L'ón pulverise le Benioin et l'ón le met dans vn pot de terre auec vn chapiteau de papier à la facon d'une mitre, puis on met ce pot ainsi accommodé sur le cendrié, et le Benioin se sublime à petit feu ou à petite chaleur, les fleurs s'attachent au papier, Elles sont bonnes à la toux, aux fluxions froides, aux obstructions des poulmons. Elles ne conuiennent pas neantmoins aux phtysiques à cause de leur chaleur. La doze est de 8. grains en conserue ou liqueur conuenante.

De la facon de distiller les eaux.

L'ón distille les eaux en diuerses sortes, Les Apothicaires les distillent auec alembics de plomb, ce qui ne s'approuue d'autant que la matiere attire tousiours de la ceruse du plomb, toutesfois cela est bon quand on distille eau pour les yeux.

Secondem.t

Secondement on distille auec alembic de terre vernissée. Tertiò auec la chaleur du Baing auec Cucurbite de verre, mais cela est tres long. Mais nous faisons ainsi, par exemple si vous voulez distiller eau de Suc de roses. ℞. Suc de roses ℥. ℔. ou plus clarifiez le auec blanc d'oeuf et le filtrez et le mettez en vn alembic et en tirez léau ou le flegme, dans le fonds de la Cucurbite demeure vn Sirop qui séuapore en consistence de miel, qui est tres bon et a les mesmes vertus que lautre, id est, pour purger la bile. Léau se met au Soleil six sepmaines ou 2. mois comme font les Apothicaires, neantmoins les Chymicques nén font grand cas et les appellent Principes Recolaires cest à dire inutiles, Vtiles toutesfois en ce qui se peuuent donner auec les autres principes pour corriger leur grande chaleur.

Traitté de Chimie.

La Chimie est vn art qui enseigne a resoudre vn corps en Sucs ou Liqueurs, ou bien a separer le pur de limpur.

Plusieurs choses sont requises à cet art, Comme fourneaux qui se font en plusieurs sortes.

Premierem.t il y en a ou il y a des Tours que lón nomme Asedia, et Henricus piger, dautres sappellent Furnus Athanoris. Ceux qui nont point de tour, prennent leur denomination de la facon dont le feu agit, comme lón appelle Bain Marie, dautant que lón fait la distillation par eaux dans laquelle on met le vase contenant la matiere. Quand Le vase ne touche pas léau, mais seulement est eschauffé par les vapeurs, on appelle cecy Baing de vapeurs. Que si lón met le vase contenant léau vuide sur le feu id est sans eau, il sappelle Baing dair.

Il y a vne autre sorte de fourneaux que lón appelle vessies, qui sert pour tirer les eaux et les huiles. Il y a aussi le fourneau de calcination, que les autres appellent — fourneau à vent à cause quil nest pas ouvert, et que lón met le feu dessoubs et dessus. Quand on ne met le feu quálentour des vases, ou il y a quelque matiere il sápelle furnus rotá. Il y a aussi les fourneaux de reuerberation, ainsi nommez à cause questant couvert, le feu rebat sur la matiere. Il y a aussi vn fourneau de fusion, qui est celuy auquel on se sert de souflets.

De la Confection et matiere des fourneaux.

Les fourneaux se font de brique et de terre. Les briques peuuent estre cuittes ou non cuittes. Le Lut se fait de terre —

et

et d'argile, auec laquelle on met quelque
foys vn peu de sable subtil, de la bourre
semeé deca et dela, et de la fiente de
cheual, de la limaille de fer, du verre
pilé, de leau saleé et du pissat. Il
faut auoir aussi de petites grilles de fer,
pour ce qui est de leur forme, La ronde
est la meilleure, et pour iceux sont
propres les briques crues.

Le fourneau a 3. regions, linfe-
rieure qui est le cendrier, la moyenne qui
est la region du feu qui est entre les
grilles. La 3e. sappelle la prison ou
nous mettons les vases. Tout ce qui est
au dessus de la region du feu sappelle
prison. Le Cendrier et la region du feu
doibuent auoir de petites portes. Lon
doibt laisser a lentour de la region du
feu des souspiraux que lon ouure et que
lon ferme pour augmenter ou allentir le
feu.

Des Vases.

Selon la fantaisie de celuy qui opere il y a plusieurs sortes de vases, car il y en a qui tiennent immediatement la matiere, d'autres mediatement, par le moyen d'un autre : Ceux qui tiennent la matiere immediatement sont les vases de digestion, Circulation, sublimation, calcination. Les vases de digestion, sont la Cucurbite auec son alembic, le matras, Le pelican, la retorte ioincte auec son recipient, dit collumbissantes. Les vases Circulatoires sont la Cucurbite auec son alembic sans canal, Le matras et pelican. Les vases distillatoires sont la vessie, la Cucurbite, Le matras, La retorte. Les vases de calcination sont Creusets, pots de terre. Les vases qui contiennent mediatement la matiere, sont Le Baing, la Cucurbite longue, les pots, La Cucurbite vulgaire et autres infinis.

De La taillure ou Coupure des Vases.

On Coupe les vases auec vn filet ou Corde couuerte de Soufre duquel on entoure le vase et allume le Soufre, lequel estant consommé, on prend vne autre corde trempée en eau froide dont on entoure le vase à léndroict ou a esté le Soufre. Dáutres prennent des Cercles de fer rouge desquels ils serrent le verre, puis auec de la corde mouillée.

De La lutation des vases.

Il les faut luter du lut dont nous auons parlé au Chap. des fourneaux, auquel toutesfois nous pouuons adiouster poudre de briques vieilles, de la Croye, chaux viue, dont on fait de la paste auec blanc d'oeuf. Sang de boeuf, ou eau Salée ou tous ensemble: Si le vase

se

se fend le faut raccommoder auec
chaux viue destrempée auec blanc d'oeuf
dequoy on fait vn emplastre, et on l'appliq
sur la fente auec vne vessie de porc seiche
ou linge: Si c'est le recipient qui se rompe,
on dissout de la colle forte ou gomme
arabique en eau de vie, de laquelle on oingt
la fente, et on allume cela. Si la matiere
qui se doibt sublimer ou distiller est fort
subtile, L'on fait vn tel Lut. ℞ Verre
impalpable, borax, ambre iaune dit
Carabé qui couste 10 ß. La ℔ ana, dont
faittes paste auec gomme arabique
dissoute en eau, de ce on lutte les fistules
qui se font aux vases luttez, quand le
lut est sec on meines dessoubs vn fer
chaud afin quil fonde, depuis on met encor
par dessus le lut suiuant ℞ De la terre
de pots cuitte six on. limaille de fer
l. on.

l. on. verre pulverisé, l. on. de la bourre suffisamment avec du blanc d'oeuf, et fasse le lut duquel on fortifie le premier et mesme quand il sera sec on reiterera une autre fois.

Des grades du feu.

Le feu se fait avec charbon: souvent aux fourneaux de reverberation il se fait avec bois. Il a ses degrez que l'on considere en deux facons, ou ayant esgard au fourneau ou à la qualité du feu. Les fourneaux ont leurs 4. degrez. Le premier Le B. M. Le second celuy de la cendre, Le 3e. du sable. Le 4e. du feu immediat La qualité du feu a aussi ses 4. degrez Le premier quand la main le peut endurer sans lesion. Le 2e quand on en recoit une certaine alteration. Le 3e. quand la main

main avec peine le peut endurer. Le 4.e quand il brusle. Le Regime du feu a aussi 4. degrez. Le 1. quand on ne laisse aucun trou ouvert, Le 2.e quand on en laisse vn. Le 3.e quand on en laisse 2. Le 4.e quand on en laisse 3. ou 4. ouverts.

On considere aussi les degrez du feu par la matiere distillée comme quand on distille eau de vie et qu'elle vient les gouttes esloignées les vns des autres, nous l'appellons premierement degré, venant plus viste on l'appelle le 2.e quand elles se touchent l'une l'autre on L'appelle le 3.e Et quand elle coule c'est le 4.e

Huile de Talc. Du Liu. 2 pag. 230.

Cape tuam talcum electum quem nosti pellucidissimum quem in Linteolo nitido impone, et linteolum imbibe vel aqua distilata, vel aluminosa quo melius purificetur. Exsiccari permitte, sed omnes has operationes fac in loco perlucido et mundo, contaminatur enim opus pulveris etiam ipsorum atomorum.

Faut donc que tu mettes un Ciel de linge et que le tout soit couvert afin que rien dimpur ne s'y puisse attacher.

Post pulverem illum dissolue in aqua Stygia communi, vas obturatum optime indas in fimo equino calenti per 4. vel 5. dies, et aqua Stygia Supernatabit et fæces erunt in fundo: aquam per inclinationem abstrahe, dein ablue denuo aqua communi toties donec vis illius auferatur, et calx alioquin subrufa ratione aquâ Stygiâ dealbescet.

Huius calcis sic præparatæ cape on. 1. adde glutinis piscium, vel mastiche elect.

clect. vel quod metiez d'une cole qui se
tire du parchemin vt docebitur 3. ß.
pone rursus singula in fimo et dissol-
uentur vt videbis. Ex ~~una~~ hac pasta vtere
vt docebitur, geratur vulgari modo —
~~pasta~~ faeici est praestantissima.

Huile de Cristal et de Talc. Du Liu. 3. pag. 5. et 6.

Calcinez et rougissez par diuerses fois le
Cristal puluerisé dans vn Creuset, puis
l'esteignez dans du vinaigre distillé continuant
la calcination et extinction par plusieurs
fois tant que ledit cristal soit tres bien
calciné tant plus tant mieux. Et si mesme
auez le loisir le pourrez tenir dans vn four
de reuerbere assez longuement pour abreuer
la chaux rouge auec led. X. par plusieurs
fois. Sur ce cristal de la sorte tres bien
calciné mettrez de nouueau X. tant quil
surnage 4. doigts pour en tirer vn sel; ledit
X. estant separé, il vous restera au fonds
vn

vn sel vert de couleur de porreaux que
mettrez sur le marbre a dissoudre en
lieu humide, et diceluy donnerez quelques
gouttes auec quelque conuenable liqueur
pour le calcul.

De mesme facon se peut tirer vn
huile de Talc, en le reduisant en poudre
auec des cailloux blancs, agitant le tout
longuement dans vne manche de chemise
et tant quil se reduise en poudre qui
passe par le taffetas. Cette poudre soit
reverbereé, et toute rouge abreuee ou
esteinte par plusieurs fois dans vn bon
🜊 et aprez cette parfaitte calcination
sén tirera auec le mesme vinaigre vn
sel blanc comme neige, que dissoudrez
a lhumide dans vn verre ou sur le
marbre comme scauez. Le Talc se
calcine auparauant auec lhuile de
tartre comme scauez. Reduisez le en
poudre de vostre facon qui est meilleure.
Voy Liu. bleu pag. 227. et Liu. E pag. 31.

Ad Calculum cum Cristallis.

Du Liu. bleu pag. 136.

Huile de Cristal.

℞ Cristallorum per extinctionem pulverizatorum quantum volueris, cum duplo nitri calcina: calcinatum simul et fusum in cella solue in liquorem: si qua pars in tabula hæreat non resoluta, rursus cum nitro calcinanda erit et soluenda ut prius. Hic liquor cum idoneo vehiculo exhibetur ad aliquot guttas in calculo et dolore nephretico.

Du Liu. M. de Mr. de la Viol. pag. 48.

(Duchesne sieur de la Violette)

Belle et admirable facon pour endurcir le Cristal quil semblera et deuiendra en durté de Diamant.

Prenez d'un beau Cristal, ou des Cailloux de Barbotan ou Chastelleraut, et les enuelopperez dans vn pain fait de farine d'orge et charbon ana pestri auec du vinaigre: dans ce pain, ledit cristal preparé comme sera dit, soit enueloppé, le pain couuert de braize ardente cuit dans vn four, tant quil se seiche si fort quon le puisse puluerizer: Faittes cette recoction en mesme pain par douze fois, et decuira merueilleusement.

Et pour preparer le Cristal le faut poudroyer grossierement, et le mesler auec du plomb que tiendrez

Pour fondre le Cristal.

tiendrez fondu au feu, tant que le plomb soit tout exhalé, et que le cristal demeure fondu, clair et beau, que pourrez mesme ietter en lingot.

Autre façon pour endurcir le Cristal.

l'Aimant pourroit seruir pour endurcir. Voyez aprez pour endurcir les Amethistes.

Prenez suye de cheminée pure et luisante 4. drachmes, Sel commun une drachme Lapis Calaminaris cinq drachmes, farine d'orge le poids de tout, meslez et faittes paste auec fort vinaigre; que la paste soit de la grosseur d'un oeuf, mettez vostre pierre de Cristal au milieu de cette paste, et faittes cuire dans vn Creuset, iusques à ce quil n'y aye plus d'humidité: retirez vostre Cristal et le remettez en nouvelle paste par trois fois, le lauant à la derniere fois auec l'eau de vie.

Autre facon pour endurcir le Cristal et les pierres.

Il faut tirer le suc de l'herbe nommé Seneso et faire rougir les pierres, et les y esteindre iusqu'à trois fois. Il endurcit le cristal.

Chimie

Autre pour endurcir les pierres et les verres.

NB. Prenez de la parure de pied de cheual, et en distillez léau, en laquelle esteignez le verre tout rouge, et ne se rompra iamais.

Au contraire si le fer y est esteint, il le mollifie.

Pour blanchir les Amethistes de couleur de diamant, et les endurcir.

Pour les blanchir, prenez charbon de saule seiché dans vn plat de terre sur cendres chaudes, et larrosez dun peu deau de vie, en remuant, aprez mettez de ce charbon dans vn Creuset, puis de la poudre dAymant, puis vos pierres, et puis encore de la poudre dAimant, et en dernier lieu du charbon, et laissez cela sur vn petit feu quatre heures. Et

Pour les endurcir

Prenez aimant et ☿ de chascun 4. on. vne liure dalum et meslez ensemble, laimant et lalum pulverisez, y adioustant 3. on. de vinaigre blanc du plus fort, et faites le tout amalgamer auec le ☿. que mettrez dans vn pot de terre qui aye la bouche fort estroitte, et le mettez sur vn rechaud auec vn peu de feu, mettez vos Amethystes entre deux toiles, quelles ne se touchent point

sur

faire du

Pour ~~faire le~~ Cristalce et ~~lendurcir~~ enduitte. quauez veu.

L. M. p. 10.

Recuisez du Cristal bien blanc en vn Creuset tant qui soit rouge qui sera bien couuert et les esteignez dans leau de fonteine en vne iatte vitrée : puis aprez le recuire et esteindre comme dessus iusques à 4. fois, et il sera prest pour en pulueriser 2. on. sur le marbre bien fort subtilement, sur lequel les incorporerez auec 8. on. de M. et 3. deniers de ou 2. bien fort subtils, puis les ayant bien Longuement broyez sur ledit marbre ensemble, les mettrez dans vn Creuset ainsi bien couuert pour les fondre et tenir en fonte vne heure et les lairrez refroidir en son feu, pour en vser comme scauez. Exp

M. cest peut estre du sel alcali pour en faire vn huile de Cristal. Voy Tom. 2. pag. 198.

Pour fondre le Cristal.

L. E. p. 351. Sterpinus in fusione Cristalli addit Salem ex lithargirio paratum cum aceto vt scis. Autre :

L. E. p. 319. Le verre que scauez faire du salpetre auec du ♃ an. pulverisé, et meslé auec la chaux de coques doeufs, SSS. et mis le tout a sublimer font des cristaux transparants qui font fondre le cristal et toutes ~~[illegible]~~

Diuerses Facons pour tremper Lácier et le fer, et pour le blanchir et ámolir et pour léndurcir.

D'un Liu. de Mr. de la Viol.

(Jos. Duchesne Sieur de la Violette

La Trempe pour les Espeés.

Prenez quantité de raues ou reffortz, et en tirez ou exprimez le ius, dans lequel tremperez léspeé rougie La premiere fois, puis violette et La troisiesme grisarde seulement sortant du feu, changeant à chacunne fois le ius, et vostre espeé sera bien trempeé. J'y adiousterois le sel ou decoction de la suye comme scauez. Cet aduis est de Mr. de la Violette.

Autre

Pour endurcir des lames déspeé qui couperont les autres, et se peut prouuer sur vn cousteau chez vn Taillandier. Secret d'un Turc.

Prenez de lúrine dasne ou dasnesse, et en ayez competemment pour tremper la lame estant rouge au feu, et retireé du feu la frottez auec du sauon gris. Tu remettras laditte lame au feu, puis estant rouge, tu lesteindras à demy dans laditte eau ou pissat, et puis tu lý remettras, et reitereras tousiours ainsi. Il lý faut pas

du

du tout refroidir et pour cause Ladite Lame couppera toutes les autres sans faute. La faut tremper comme les trempes communes dans ledit pissat.

Pour le mesme, et Nota que la lame déspeé ne vienne que de la forge.

Faut prendre de la suye de cheminée destrempée auec eau de vie rectifiée, et vn morceau de Sauon gris, et vn peu d'eau forte, et vn peu dhuile dolif, et faittes paste de ce que dessus, ce que fait

Prens ta lame et lenueloppe dans icelle puis prens vn drappeau mouillé, et enueloppe laditte lame et paste la liant auec vn filet quelle ne tombe, Ce fait

Prens force charbon, et couure dessus et dessoubs la longueur de laditte lame, et que le charbon soit vn demy pied dessus et autant dessoubs, Et le tout estant fait, laisses mourir le feu de luy mesme, et refroidir de luy mesme puis la fourbir.

Pour musquer vne lame déspeé.

Prenez musc, ambre, Ciuette ana grana 4. eau rose ℥ij. broyez ensemble en paste molle

molle, puis prenez vne piece d'escarlatte, et entre deux de la cendre chaude, et auec frottez la lame si long temps qu'elle soit chaude, et à l'instant frottez la lame de vostre paste, et la mettez dans son fourreau ainsi mouillée, auprez du feu, afin qu'elle ne rouille point.

D'un Liure de Mr. de la Viol(ette)

Trempe excellente pour les faulx et daits et pour les adoucir.

Faittes bouillir dans deux pintes de bon vin blanc 4. on. d'ongles de cheuaux couppees nouuellement, et estant consommé à la moitié les en tirerez, vuidant le reste de vin blanc par inclination, dans lequel mettrez graisse de pourceau 8. on. sauon roux 1. on. salpestre demie on. sel x.ac sel gemme, axungia vitri ana deux drachmes, et estant bien meslez les garderez dans vne phiole pour esteindre dans vn peu de cette liqueur ~~...~~ par deux fois, vostre matiere bien recuitte, et à demi refroidie et sera fort doux. — Cet adouciment est merueilleusement — bon pour les faulx.

Pour adoucir lácier.

Prenez de leau qui surnage le sang dune personne qui a esté seignée, et dicelle en bien destremper de largile et en bien charger lacier, puis le fairez bien seicher doucem.t deuant le feu, puis faire bon feu de charbon, et le vous le mettrez dedant quand vous laurez rechargé et seiché par 3. fois comme la premiere, et luy laissez auoir bien chaud, puis le recouurir de charbon, et le laisser tant quil soit consommé et que le puissiez prendre a la main, et retirer de la terre. Vous le trouuerez doux.

Autre pour rendre lacier et le fer aussi doux que le plomb.

voyez le mesme T. 9. p. 106.

Prenez du plomb et le fondez et esteignez dix fois en lhuile dolif, puis faittes rougir le fer ou acier, et lesteignez deux fois en laditte huile.

Autre pour adoucir et blanchir lacier ou le fer.

Dun Liu. de Querect.

Faut prendre antimoine le faire fondre en vn Creuset et lesteignez dans du vinaigre, reprenant ledit ♁. le faisant refondre et estignant

esteignant par 15. fois. Dans ce X. impregné dudit ☉ esteignez par dix fois des lames d'acier fort tenues comme du papier, et deuiendront blanches et douces comme du plomb.

Autre adoucimment de lacier.

Du Liu. J. Exp.

Pour adoucir lacier, faut le tremper dans vn mortier fait de chaux viue et vrine et le rougir au feu, puis le battre, s'adoucit et retient sa durté. Le mesme auec la fiente de lhomme. Le Commun auec la corne et le suif de chandelle.

Endurcissement d'acier et fer ia mis en Oeuure pour le rendre infraxible.

Du Liu. de Mlle de Mller.

Faites candir vostre acier ou fer au feu le plus que pourrez, et le destaignez dans moëlles d'os de cheual vn peu fondue, et loindre d'un peu de suif de chandelle le plus deslie, puis le mettez sur vne lame de fer bien chaude, afin que le suif se consume et luy donne vertu de ne point rompre, ni reboucher.

Da L. J. pag. 97. Tom. 4. au Chap. de l'argent pag. 35.

Adouciment merueilleux de l'acier et du fer et de tous metaux aigres.

Dissoluez 1. on. de sel ✱ac. dans de leau froid en laquelle ietterez du Saturne fondu par 12. fois, puis l'en ayant retiré, esteindrez dedans, vostre metal que voudrez adoucir, qui soit bien rouge, par 4. fois, et sera fort doux.

Mais Notez de la sublimation dudit sel ✱ac. auec du Saturne calciné et reduits en eau sur le marbre comme scauez qui est encores beaucoup meilleur aux mesmes effects. Vide Lib. J. pag. 118. et pag. 127.

Tempera gladii

℞ Lotii adolescentis ℔. 1. fuliginis M. 1. olei oliuar. on. 3. confusa omnia feruecant, tingatur gladius.

Ferri induratio.

℞. Urinam hominis sani, acetum fortissimum, et succum rutæ, pilosellæ et fel bovis, incorporentur simul et martem ignitum in his extingue. Si cum prædictis addas succum persicariæ indurabitur magis.

Alia mira induratio Ferri vel chalybis.

In succum raphani, rutæ et pilosellæ in quibus Lumbrici inconverint et parum salis nitri additum, extinguas pluries ferrum, mirum in modum indurabitur. Si chalybem ignitum extinguas mira præstabis.

Alia Tempera.

Mr. Turquet.

Ex contusis Lumbricis per pannum expressis, succo raphani aut porri æquali pondere inter se mixtis tertinge cultrum.

129

Ferri induratio

Rx Vermes terrae multos, acetum fortissimum, et succum urticae, pilosellae et sal commune incorporentur simul et martem ignitum in his extingue. Si cum praedictis addas succum persicariae indurabitur magis.

Alia mira induratio Ferri vel chalybis.

In succum raphani, rutae et pilosellae in quibus lumbrici incoxerint et parum salis nitri additum, extinguas pluries ferrum, mirum in modum indurabitur. Si chalybem ignitum extinguas mira praestabit.

Alia tempera.

Ex contusis lumbricis per pannum expressis, succo raphani aut porri aequali pondere inter se mixtis tempera cultrum.

D'un Caier marqué M.M. escrit de la main de Guercet. p. 16 verso.

Pour faire rubis auec le Cristal.

Cristallus submergatur in succo gladioli in olla vitreata, et stet in eo per 20. dies sub fimo equino, post superfundatur oleum vitellum ouorum, et conuertetur in speciem rubini.

Du mesme Caier pag. 14. verso.

Huile de Cristal pour le Calcul.

Teratur cristallum minutum, post igniatur, deinde infundatur circulato minori et occludatur donec refrigescat, deinde rursus igniatur infundatur id ✕. tantisper donec totus cristallus videatur absumptus, circulatum per alembicum abstrahe, quod remanet calculum in aquam reducit.

Lib. O. pag. 132.

Eau ou huile de Sel ✕ac dont on se peut seruir en diuers ouurages pour la metallique.

voy le mesme T. 2. p. 241

Voy Tom. 4. pag. 61. chap. de D. ⊖

Sel ✕.ac chaux viue an. le tout bien meslé soit mis dans vn creuset bien lutté couuert de charbons par trois heures, et en aprez dissout dans de leau chaude, puis filtré et euaporé et mis dans vn verre à dissoudre à lhumide. Faicrez le mesme auec du tartre.

Tom. 1. pag. 37. ch. du ♀.

Pour faire des Esmeraudes qui ressembleront aux naturelles.

Prenez limaille de franc cuiure bien laueé, sel ✕.ac en poudre ana tant quil vous plaira, faittes sublimer dans vne phiole de verre, et vostre sel ✕ac. sublimera vert le plus beau du monde. Ce sel ✕ac se peut resoudre en huile comme sçauez, et puis y tremper vostre pierre comme sçauez.

+

Ou bien prenez verre de ♄. fait comme sçauez et autant de vostre sel ✕.ac teint en vert, et le tout mis dans vn creuset bien lutte au four de fonte tant que ledit ~~verre~~ sel ✕.ac se fonde qui lairra ledit verre teint d'un vert le plus beau du monde.



caier curieux pour les pierreries et autres curiosités

Cahier ... pour les
pierriers et autres ouvriers

